

Analyses à réaliser sur le digestat selon les cas

Appellation	DIGAGRI	2781-1 (Déclaration) Plan d'épandage	2781-1 (Enregistrement) Plan d'épandage	2781-2 (Enregistrement) Plan d'épandage
Arrêté correspondant	Arrêté du 22 octobre 2020 approuvant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation d'intrants agricoles et/ou agro-alimentaires	Arrêté du 10/11/09 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation soumises à déclaration sous la rubrique n° 2781-1	Arrêté du 12/08/10 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique " n° 2781" de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement	
Analyses AGRO	MS Morg N total dont le pourcentage d'azote organique (N organique) P2O5 K2O C/N	MS Morg Ntot et Nh4 P2O5 K2O C/N CaO MgO pH	MS Morg Ntot et Nh4 P2O5 K2O C/N pH	MS Morg Ntot et Nh4 P2O5 K2O C/N pH
ETM	As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn			Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn
Bactério	Escherichia coli ou Enterococcaceae Salmonella			Salmonella Entérovirus Œufs d'helminthe viables
CTO	HAP (fluoranthène; benzo[b]fluoranthène; benzo[a]pyrène)			Total des 7 principaux PCB (PCB 28,52,101,118,138,153,180) + HAP (fluoranthène; benzo[b]fluoranthène; benzo[a]pyrène)
Autres	Inertes et impuretés : plastique + verre+métal < 2mm			